

ténuer le chômage et le marasme agricole et afin de pourvoir, à même les sommes affectées par le Parlement, aux versements qui peuvent être nécessaires pour toutes ou l'une quelconque des fins de la législation proposée.

Le motif du dépôt de cette mesure est facile à comprendre, pour ce qui est du marasme agricole dans les régions de l'Ouest qui souffrent de la sécheresse, mais il n'est pas aussi évident en ce qui concerne l'allègement du chômage en général.

Je me demande si les honorables députés ont oublié les cris de guerre lancés par les libéraux pendant la campagne électorale de 1935. Je me demande si le public se rappelle encore les cartes soigneusement imprimées et les affiches flamboyantes qui disaient: "Plus de secours-chômage, mais du travail. Votez pour nous. Ce sont des actes qu'il faut. King ou le chaos!" Il y a trois ans de cela et les pauvres électeurs mal inspirés vivent encore de secours ou de salaires insuffisants. On aurait cru que ceux qui lançaient ces appels, en temps d'élection, avaient en vue quelque programme défini pour atténuer le chômage. Or voici deux ans et demi que nous attendons quelque chose de concret de la part du Gouvernement qui s'est fait élire sur la foi de ces promesses et l'on nous présente le rapport d'une commission. Le discours du ministre du Travail (M. Rogers), qui a duré trois ou quatre heures, ne laisse aucun espoir aux gens sans emploi. Il n'a pas dit ce qui causait le chômage. Il a voulu attribuer au ministère actuel le mérite du peu d'amélioration qui s'est produit dans le marché du travail. Or le Gouvernement fait bien peu qui ait pu améliorer ce marché. L'amélioration avait commencé sous l'ancien ministère et n'a fait que continuer en dépit du nouveau gouvernement.

Lorsqu'un commerce quelconque éprouve des difficultés, il faut aussitôt élaborer un programme bien défini pour améliorer l'état de choses. Le conseil d'administration est obligé d'agir pour sortir l'établissement d'embarras. Les actionnaires ne lui permettent pas de les rejeter sur quelque autre organisme indépendant; c'est à lui de rendre compte de ses actes. Il convoque les chefs des divers services et les experts qu'il a à sa disposition, en vue de surmonter les difficultés. Il procède graduellement, au lieu de s'enthousiasmer pour quelque panacée théorique, qu'il s'agisse de commerce extérieur ou d'une autre cure universelle, et d'attendre ensuite pendant deux ans et demi qu'un organisme du dehors se prononce. S'il agissait ainsi, l'institution aurait le temps de périliter. Ces gens-là reconnaissent que les lacunes doivent être découvertes et corrigées graduellement. C'est ce que faisait l'ancien ministère conser-

vateur. Il avait tout d'abord rétabli le marché domestique. Le programme pratique qu'il avait inauguré est sur le point d'échouer par suite des mesures qu'a prises le ministère actuel.

Il est impossible de remédier à la fois à tous les aspects du chômage. Le Canada est un pays jeune; il n'est arrivé que graduellement au rang d'une nation. Les pionniers de notre pays ont fait des sacrifices pour s'assurer le privilège de vivre sous le drapeau britannique, d'être régis par les lois et les traditions britanniques et de créer une nation. Tout ce que possède le Canada, ses canaux, ses routes, ses chemins de fer, ses usines hydro-électriques, ses manufactures, et, pour parler d'une époque plus récente, ses lignes de transport aérien et la radio, tout cela a été établi conformément à ce principe. Nos ancêtres étaient Canadiens avant tout et ils comptaient que nous les imiterions à cet égard. L'exploitation de nos ressources nationales devrait se faire au profit des Canadiens, non seulement de la génération actuelle, mais des générations futures. Nos ancêtres se rendaient compte des avantages naturels et des richesses latentes que possédait le pays, et il nous faudra envisager ces faits si nous voulons assurer la prospérité et la sécurité économique de notre pays. Il importe que nous utilisions nos services publics et nos ressources nationales pour le bénéfice des Canadiens.

Mais il faut que nous reconnaissions aussi les avantages du nationalisme impérial. Il existe entre les divers pays de notre commonwealth des liens que nos ancêtres ont reconnus. Ce sont ces liens qui ont permis au Canada de devenir une nation au sein du commonwealth; ils ont également amené l'établissement du commonwealth. Il n'est que juste et opportun que nous reconnaissions les avantages qu'offre l'utilisation de nos services publics et de nos ressources nationales pour le bénéfice de l'Empire et du Commonwealth des nations britanniques. En ce moment, où le monde entier verse dans le nationalisme, il est ridicule de penser qu'un pays aussi jeune que le Canada pourra survivre si nous sacrifions nos débouchés domestiques et notre industrie canadienne dans l'espoir de nous assurer des marchés instables dans des pays auxquels nul lien semblable ne nous attache. C'est au gouvernement du jour qu'est confiée la gestion de nos ressources naturelles, c'est à lui qu'il appartient de sauvegarder le marché domestique pour les Canadiens. Mais il a manqué à son devoir sous ce rapport. Ceux qui administrent la chose publique au Canada ont-ils agi en homme d'affaires? Non. Le peuple espérait qu'ils

[M. Ross (St. Paul's).]